

18 - INFOLETTRE PNC-France Mai 2025

L'Edito du Président Bernard Accoyer :

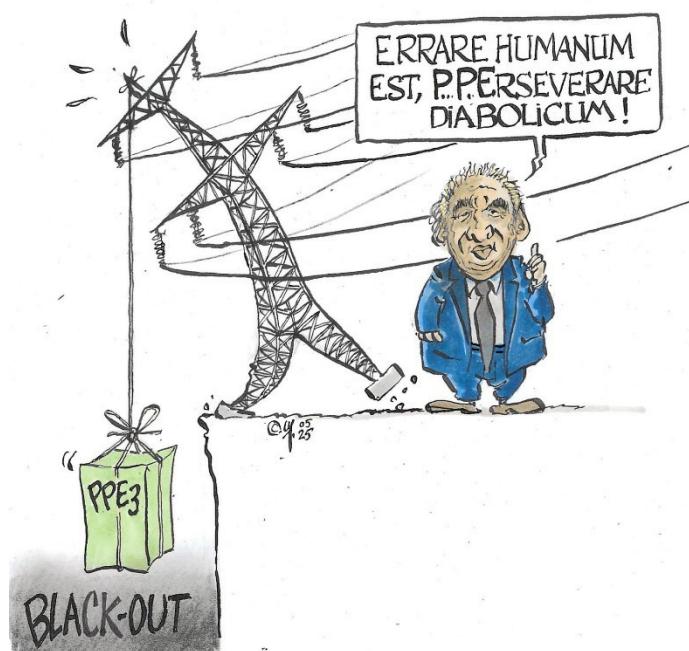
Chacun le sait, l'opinion publique a considérablement évolué concernant le nucléaire civil. D'un rejet largement majoritaire, nous en sommes aujourd'hui, sinon à un plébiscite, du moins à une approbation assez générale, beaucoup de Français ayant désormais conscience qu'une production électrique décarbonée et compétitive est un véritable atout.

Mais l'administration française, de la direction générale de l'énergie et du climat au secrétariat général pour la planification écologique, après avoir suivi dans leur aveuglement les gouvernements inspirés par une funeste idéologie écologiste et anti-nucléaire, persiste dans l'erreur et produit des orientations absurdes. La fameuse PPE 3 en est l'illustration. Fondée sur des projections de consommation grossièrement exagérées, elle justifie un recours massif aux renouvelables d'une façon insensée, susceptible de déstabiliser sérieusement notre système électrique, de constituer un gouffre pour les finances publiques et d'affaiblir le nucléaire, ravalé au rang de source d'énergie d'ajustement.

PNC, dans ce contexte, poursuit inlassablement ses actions. Nous rencontrons les dirigeants de toutes les instances détentrices d'un pouvoir de décision. Nous nous heurtons à un mur de mauvaise foi s'agissant de la DGEC. Nous avons du mal à suivre la présidente de la CRE, qui a, si l'on peut dire, une façon bien à elle de présenter les problèmes du système électrique. À RTE, nous notons des avancées, même si du chemin reste à parcourir.

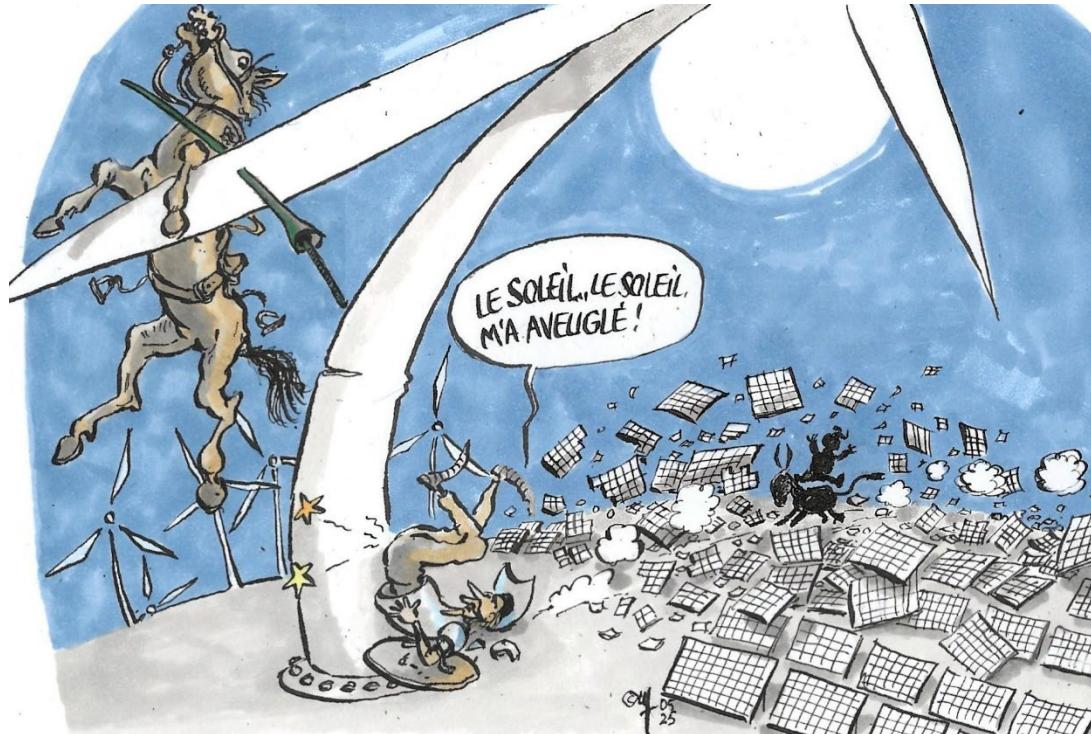
En revanche, à l'échelon politique, nos actions nous ont incontestablement permis de marquer des points. À force de rencontres, de participations à des colloques placés sous l'égide de parlementaires, nous avons convaincu une bonne partie de la classe politique de la justesse de nos conceptions. Quelque 150 sénateurs ont signé une lettre au Premier ministre très critique à l'égard de la procédure retenue pour l'approbation de la PPE 3 et de son contenu. Des amendements inspirés par nous ont été adoptés à l'Assemblée nationale sur des textes en cours d'examen, dont nous espérons qu'ils seront définitifs. Bref, nos idées avancent, même si le cours des sottises, dans le photovoltaïque et dans l'éolien, n'est pas interrompu.

Il est probable que le black-out ibérique aidera à dessiller certains. Il ne faut pas cependant sous-estimer la capacité des responsables espagnols et portugais à



conduire une Commission européenne, évidemment complice, à pousser les feux sur l'interconnexion, qui, dans l'état actuel des choses, aboutirait à ce que la France importe les difficultés des autres et exporte, à son détriment, ses remèdes, sans aucune contrepartie. Le combat continue !

Le Blackout ibérique du 28 avril 2025



Nous l'avions annoncé, la péninsule ibérique l'a expérimenté. Si cela pouvait « éclairer » nos élites pour qu'ils prennent conscience des risques induits par le développement inconsidéré des EnR non pilotables. Mais rien n'est moins sûr !



Les ministres espagnole et portugaise de l'énergie ont fait pression auprès du commissaire européen Dan Jorgensen pour augmenter significativement les connexions avec la France, en soutenant que la France aurait une responsabilité sur le black-out en traînant des pieds sur l'extension des interconnexions existantes. Cela va se traiter au niveau européen (ENTSOE) mais rien ne changera fondamentalement car les connexions à venir se feront

obligatoirement en courant continu, or celui-ci, contrairement au courant alternatif, ne peut pas participer à la stabilité du réseau ibérique. Voir le papier de Jean-Pierre Riou sur notre site : [Analyse à date du blackout ibérique](#). Un courrier d'avertissement au Président de la République est en cours

de diffusion pour éviter que ceux qui ont créé des réseaux instables contaminent leurs voisins et faire pression sur la Commission pour qu'elle responsabilise les pays concernés.

PNC-France en actions.

Consultation publique pour le bilan prévisionnel RTE 2026-2035 (avec point d'étape en 2030).

Dans l'Infolettre N°17 de mars 2025 nous avions évoqué la présence de PNC-France à la réunion préparatoire de cette consultation du Bilan Prévisionnel (BP) 2026-2035 de RTE. Cette consultation, très brève, a été clôturée le 8 avril 2025. A l'époque, nous nous étions étonnés que le décret PPE3 puisse être publié avant la finalisation du BP 2025-2035 de RTE, ce bilan devant servir de données d'entrée pour une programmation pluriannuelle de l'énergie. Depuis la publication du décret a été suspendue : sera-ce l'occasion pour l'administration de rationaliser les objectifs EnRi de la PPE3 ? l'avenir nous le dira. Pour l'instant la mise à jour du BP 2025 n'intègre que très partiellement les inquiétudes exprimées par le président de RTE lui-même sur l'impact des EnRi sur la stabilité des réseaux.

En répondant aux questions posées dans le cadre de la consultation, PNC-France insiste sur le fait que le cadrage économique doit être totalement repris sur la base de deux paramètres principaux, la **réduction des émissions** et l'**évolution du prix de l'électricité**.



Dans cette perspective, l'effort devrait être prioritairement orienté vers l'électrification des logements, y compris l'alimentation des VE, et non vers un surdimensionnement des réseaux requis par le développement massif d'EnRi non pilotable. Les engagements à marche forcée de l'éolien marin et du solaire, sont irresponsables, techniquement pour l'équilibre du réseau et économiquement et socialement pour le pays.

De même il n'est pas acceptable que le parc nucléaire actuel doive s'effacer devant des EnRi. La notion de coût marginal doit être appréciée en **coûts complets pour toutes** les capacités, il est anormal que les EnRi y dérogent.

De fait, en actant les investissements massifs dans les réseaux, RTE comme ENEDIS montrent leur volonté de privilégier leurs propres développements, en ignorant les alertes qu'ils ont eux-mêmes émises. Promouvoir des investissements destinés à diminuer les émissions de nos voisins antinucléaires n'est pas dans le rôle de RTE.

Consultation publique pour la construction de deux EPR2 à Bugey

PNC-France avait envoyé un cahier d'acteurs bien documenté (Voir Infolettre N°17). Apparemment les arguments avancés ont dû interpeler la CPDP car elle nous en a demandé les sources. Nous les lui avons transmises par retour de courrier.

Consultation publique sur le Technocentre de Fessenheim

PNC-France a participé au débat public du Technocentre de Fessenheim et a remis un cahier d'acteur rédigé sous la houlette de Gilbert Moritz.

Consultation on the Clean Industrial State Aids Framework (CISAF)

PNC-France a contribué en dénonçant, une fois de plus, la dérive idéologique de la Commission qui a fait une proposition scandaleusement biaisée reflétant les avis d'une minorité de pays européens, de

la Vice-Présidente Ribeiro, du Commissaire Jorgensen et du conseiller de Madame Van den Leyen, Monsieur Lambert, tous radicalement antinucléaires. Le projet CISAF prévoit que la part des financements publics pourrait atteindre 50 % des investissements pour l'hydrogène, 35 % pour les énergies renouvelables, 30 % pour le captage du carbone et 20 % pour d'autres énergies de décarbonation comme le gaz naturel. Mais rien n'est prévu pour le nucléaire, alors qu'il a produit environ 25 % de l'électricité européenne en 2024 !

L'histoire jugera sévèrement l'aveuglement de ces promoteurs qui, en privilégiant les EnR ouvrent la porte au gaz, au détriment du climat.

Consultation publique sur la Déclaration d'Utilité Publique de CIGEO

PNC-France a reconnu la qualité et l'exhaustivité du dossier, a donné un avis très favorable.

Consultation publique de la Communauté européenne sur le Programme Indicatif Nucléaire (PINC)

PNC a envoyé fin mai une contribution appelant la CE à favoriser un **nucléaire pilotable au service du climat**

Le nucléaire est objectivement l'un des moyens de production d'électricité décarbonée de masse les plus efficaces, compétitif, avec de remarquables capacités de pilotage et d'équilibrage des réseaux. La tentative de remplacer le nucléaire par des productions intermittentes est responsable d'une envolée des prix et des GES (l'arrêt des centrales allemandes et belges a rajouté environ 1400 Mt de CO₂ sur une décennie, soit 3,5 fois les émissions annuelles françaises).



Le 7 mai, F. Merz et E. Macron prônent un « réalignement » des politiques énergétiques française et allemande

durée d'exploitation des réacteurs en opération, le soutien à l'industrie nucléaire dans son ensemble, de l'amont à l'aval, sur la 4^{ème} génération et sur les réacteurs calogènes pour décarboner l'industrie. Les priorités sont la décarbonation, la souveraineté et la maîtrise des prix sur le long terme. Tout autre critère ne doit être qu'indicatif et adapté à chaque État-membre, selon ses atouts. Le PINC doit impérativement proposer des critères d'application qui effacent les stratégies antinucléaires antérieures (voir le texte entier : [Contribution PNC au PINC](#)).

La politique énergétique menée par la Commission est et reste antinucléaire, en dépit des traités. La Vice-présidente chargée de la transition et le Commissaire chargé de l'énergie réitèrent leur opposition à une technologie pourtant souveraine et créatrice d'emplois hautement qualifiés. Les EnR sont encouragées, sans études d'impact, ni sur les coûts ni sur la stabilité des réseaux.

PNC considère que les priorités, dans le PINC, devraient se focaliser sur la prolongation de la

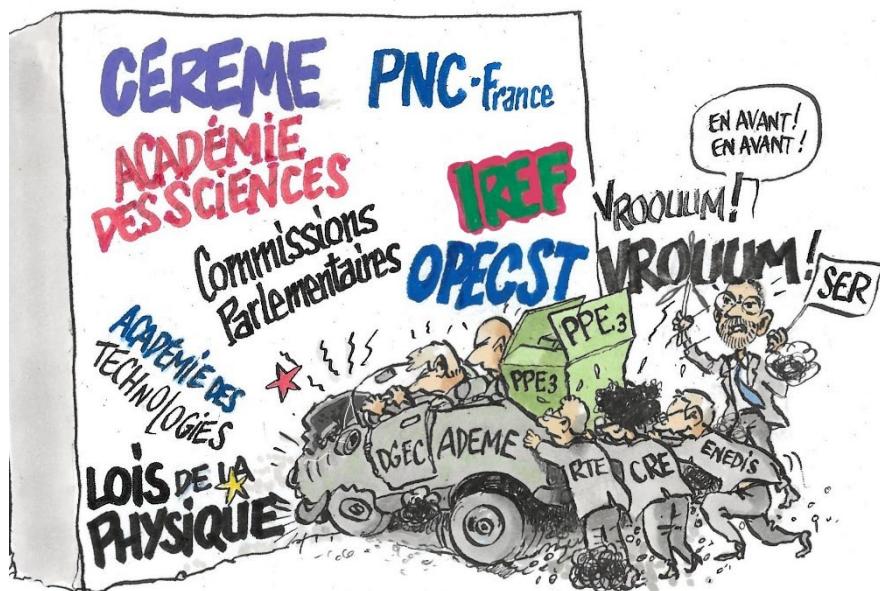
Consultation publique pour la prolongation du parc 1300 d'EDF au-delà du 4^{ème} Réexamen Périodique (RP4)

Demandée par l'ASNR et le HTCSIN (Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur le Sécurité Nucléaire), cette consultation vise à entériner le dossier technique élaboré par EDF pour justifier le fonctionnement pour 10 années supplémentaires des 20 centrales du palier 1300 (<http://www.hctsn.fr/l-asnr-ouvre-une-consultation-du-public-sur-les-a387.html>). PNC-France va bien sûr participer à cette consultation qui se déroule du 18 mai au 15 juin 2025.

Tribune CEREME-PNC-France : il faut suspendre la PPE3

Le 10 mars dernier PNC-France et le CEREME avaient organisé un colloque au Sénat : « Quelle programmation pluriannuelle de l'énergie pour la France ? » (Voir Infolettre N°17). Pour prolonger ce débat, une tribune a été rédigée par le CEREME pour que les élus locaux, les experts de l'énergie, les associations soucieuses de la protection des territoires, des paysages et de l'environnement, les mouvements pour la défense du pouvoir d'achat des Français, exigent :

1. La suspension du projet de décret.



2. La mise à l'étude d'un scénario alternatif fondé sur des prévisions réalistes de la demande d'électricité – et pas notamment surévaluées – donnant la priorité à la sobriété, aux énergies renouvelables pilotables, biogaz, pompes à chaleur, géothermie, au nucléaire et à l'hydraulique qui sont deux atouts majeurs de la France et qui lui permettent d'avoir d'ores-et-déjà une électricité décarbonée à hauteur de 95%.

3. L'arrêt des subventions et garanties de prix pour tous les nouveaux projets d'énergie intermittente, afin de baisser le prix de l'électricité

La Tribune a été signée à titre individuel par quelques membres de PNC-France.

La France se réveillerait-elle face à l'Europe ?

La presse a mentionné récemment la position exprimée par la France auprès de la Commission Européenne sur les objectifs de décarbonation à horizon 2040. Parmi les conditions posées par la France, on retiendra : « *L'objectif 2040 doit s'accompagner d'un objectif de la réduction de l'intensité carbone de l'énergie finale consommée en lieu et place d'un objectif EnR européen* ». Seule la proposition d'une directive sur les énergies décarbonées, ayant vocation à se substituer à la directive sur les énergies renouvelables et à toute nouvelle proposition d'objectif EnR européen, permettrait de garantir l'atteinte de nos objectifs climatiques ambitieux pour 2040 ».

Cette position a le mérite de s'attacher à l'objectif ultime et non aux moyens de l'atteindre, elle impose de ce fait le respect de la « neutralité technologique » dont nous avons plusieurs fois souligné

la nécessité. PNC-France a milité depuis longtemps pour que la décarbonation se mesure à l'aune des résultats plutôt que des moyens mis en œuvre. Souhaitons le plein succès à cette démarche de la France, qui sera un révélateur de la sincérité des commissaires européens.



PNC-France écrit à U. Van der Leyen et T. Ribera

PNC-France avait noté avec satisfaction que le **pacte pour une industrie propre** publié le 26 février 2025 ([Clean industrial deal - the roadmap](#)) prévoyait « d'évaluer les aides d'État en faveur des chaînes d'approvisionnement et des technologies nucléaires ». Nous constatons avec regret et un certain désappointement que le nucléaire est absent du nouveau cadre d'aides d'État présenté par l'exécutif européen quelques jours plus tard. Le 25 mars 2025 PNC-France demande donc à la Commission de réexaminer en conséquence les dispositions prises pour freiner le développement du nucléaire et de se mettre en conformité avec les traités Euratom et de Lisbonne.

Les Webinaires de PNC-France

Le succès de nos webinaires ne se dément pas, réunissant plus de 300 participants en moyenne ! Ils permettent d'éclairer l'actualité grâce à l'intervention de personnalités reconnues pour leurs compétences et leur liberté de ton.

The banner features the PNC-France logo at the top left. The main text reads: "Évolution et Défis des Réseaux Électriques" and "avec André Merlin". To the right is a portrait photo of André Merlin, a middle-aged man with glasses and a suit, looking slightly to the side.

Le **24 mars 2025** nous avons eu l'honneur d'échanger avec Monsieur **André MERLIN**, fondateur et premier président de RTE.

Lors de ce webinaire exceptionnel dédié aux évolutions marquantes du mix électrique européen et

les défis auxquels les réseaux électriques en France et en Europe devront faire face. Un mois avant le blackout ibérique, le constat et les inquiétudes exprimés par André Merlin se sont concrétisés. Fort de son expérience à la tête de RTE, M. Merlin a apporté une expertise précieuse sur les stratégies d'adaptation des réseaux électriques français et européens face aux enjeux énergétiques actuels et futurs. L'impact des EnRi sur la sécurité d'approvisionnement est évidemment abordé. A voir ici : [Webinaire PNC avec André Merlin Les réseaux face aux EnRi](#)

Le 18 mai 2025 nous avons eu le plaisir d'accueillir Philippe Darmayan, figure majeure de l'industrie sidérurgique et auteur du rapport de référence sur les conditions d'approvisionnement électrique des industries françaises. Au cours de ce webinaire, il partage son expérience à la tête d'Arcelor-Mittal France et présente les pistes de réforme indispensables pour garantir des prix d'électricité compétitifs aux Industries Électro-Intensives (EI) et Hyper-Électro-Intensives (HEI).



PNC-FRANCE
PATRIMOINE NUCLÉAIRE ET CLIMAT

Industries EI et HEI*
Enjeux et Perspectives
avec Philippe Darmayan

*Électro-Intensives et
Hyper Électro-Intensives

A été l'occasion de préciser les besoins, les contraintes techniques et les enjeux de compétitivité d'un site électro intensif. Le défi de la décarbonation est colossal, passer à l'hydrogène et aux fours électriques doublent les besoins en électricité, ce qui nécessite une **vision stratégique de long terme** si l'on veut rester dans la compétition internationale où le dumping n'est pas un vain mot. La souveraineté de la France dans le domaine de la production d'aluminium est en jeu. Il ne faut donc pas se tromper en jetant les bases des accords commerciaux entre EDF et les électro-intensifs qui succéderont à l'ARENH. A voir ici : [Webinaire PNC avec Philippe Darmayan-Les électro-intensifs](#)

Sous réserve de confirmation, le prochain webinaire est programmé fin juin début juillet, avec M. Christophe Grudler, eurodéputé, membre de la Commission ITRE, Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.



PNC-France maintient la pression sur les politiques

Ce trimestre a été particulièrement riche en interpellations !

Face aux errements de la politique énergétique du pays, de l'idéologie anti-nucléaire bien ancrée dans toutes les strates de l'administration et des agences gouvernementales, PNC-France réagit en écrivant régulièrement aux décideurs politiques pour les informer, les alerter, et pour leur confirmer l'urgence des décisions à prendre, non seulement pour la préservation du climat mais également pour sauver notre modèle social.

M. Le ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, il est urgent de suspendre la publication du décret de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) contraire aux intérêts des Français !

Le 24 mars 2025, PNC-France a écrit à M. Marc Ferracci, ministre en charge de l'industrie et de l'énergie, pour que le bilan des consultations successives de la PPE soit publié et mis à la disposition du public et des parlementaires, préalablement à toute officialisation du texte. Une publication par décret n'est pas une option. Il faut tenir compte des avis des nombreuses instances autorisées et compétentes qui se sont exprimées.

Mme Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée, a répondu à PNC-France en rappelant toute l'attention qu'elle porte à ce que la représentation nationale se saisisse de ces questions concernant la PPE. Le Premier ministre a d'ailleurs confirmé son intention de saisir l'Assemblée. Mme Braun-

Pivot convient que l'OPECST pourrait opportunément travailler sur la PPE3 dans l'hypothèse où il serait saisi par le Bureau d'une assemblée ou par une Commission. L'adoption par le Sénat à l'automne dernier d'une proposition de loi portée par Daniel Gremillet montre la pertinence d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée un texte sur la programmation énergétique.

M. Le Premier ministre, la nouvelle version de la PPE3 ignore totalement les recommandations des contributeurs à la consultation de fin 2024. Un débat parlementaire s'impose.

PNC-France a écrit à plusieurs reprises depuis le début de l'année au Premier Ministre François Bayrou pour critiquer l'absence de réorientation stratégique de la PPE3 à la suite des avis étayés des contradicteurs. La forte dépendance aux énergies renouvelables intermittentes met en danger la stabilité du réseau électrique et fera exploser les prix de l'électricité. Nous appelons à un vrai débat parlementaire, s'appuyant sur des études d'impact réalistes et à l'élaboration d'une stratégie renforcée pour le nucléaire. Cette nouvelle lettre ouverte a donc été envoyée au Premier Ministre mais également au Président, à tous les ministres concernés, à la CRE, à la DGEC et à près de 400 parlementaires.

Sans doute interpellé, sinon ébranlé par la teneur du colloque organisé au Sénat par le CEREME-PNC-France et l'Académie des Sciences (Voir Infolettre N°17), M. le Premier Ministre s'est exprimé à l'Assemblée nationale le 28 avril 2025, devant un hémicycle déserté (ce qui est inquiétant), pour confirmer la nécessité de revoir la copie de la PPE3. Opportunément, le black-out ibérique a eu lieu le même jour !

M. Le Premier Ministre a répondu au courrier de PNC-France en ces termes :

« La proposition de loi portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur de l'énergie, adoptée par le Sénat le 16 octobre 2024, sera mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale au mois de juin 2025. Le Gouvernement souhaite également qu'un groupe de travail dirigé par Antoine Armand et Daniel Gremillet soit missionné sur notre avenir énergétique et rende ses conclusions à la fin du mois de mai 2025.

Dans ce contexte j'ai adressé votre correspondance à Marc Ferracci, ministre en charge de l'Industrie et de l'Energie, pour que ses services procèdent à son examen... ».



MM. Maxime Layne et Philippe Bolo, nous sollicitons une audition à votre commission d'information sur les prix de l'électricité.

Cette Commission initiée par la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale nous intéresse au plus haut point. En effet, le prix de l'électricité est un paramètre essentiel qui conditionne le niveau et la qualité de vie de nos concitoyens ainsi que le dynamisme de notre économie. Les experts de PNC-France étudient attentivement les données et les politiques mises en œuvre aux niveaux français et européen. Nous serions honorés de présenter devant votre Commission notre analyse, s'appuyant strictement sur des éléments factuels et rationnels.

Nous n'avons malheureusement pas eu de réponse à notre requête

L'Académie des technologies a-t-elle un avis sur la PPE3 ?

Le 17 avril 2025, PNC-France a écrit à M. Pelata, Président de l'Académie des Technologies pour lui demander de s'exprimer sur le projet de décret de la PPE3. L'avis de l'Académie serait précieux pour éclairer le débat et faciliter la prise de décision des pouvoirs publics, rôle dévolu

aux Académies. La PPE3 sous sa forme actuelle n'apporte pas de réponse aux problèmes récurrents d'équilibre du réseau électrique, confirmés par les multiples messages d'alerte du RTE. A moyen et long terme, les questionnements environnementaux, techniques et financiers sont également majeurs.

L'Académie des Technologies nous a transmis son avis sur la PPE3. Bien qu'il pointe les conséquences de l'excès de production PV sur la stabilité des réseaux et la flexibilité, l'avis ne dit rien ou presque sur l'éolien offshore, sur le manque de maturité des solutions proposées, sur les coûts complets non évalués, sur l'évolution prévisible du TURPE et sur l'absence de responsabilité exigée des promoteurs d'EnRi vis-à-vis de la continuité de service. Bref, tout cela reste évidemment très politiquement correct.

Mme la Ministre du logement, l'incohérence de la méthode de calcul du DPE exacerbé la crise sociale du logement

Le 24 avril 2025 PNC-France a écrit pour la **cinquième fois** à Valérie Létard, ministre du logement, pour lui demander de modifier le mode de calcul du DPE (Voir Infolettre N°17). Malheureusement, tous nos courriers sont restées lettres mortes.

Ce silence nous interpelle, le mutisme de votre administration résulte soit d'une position purement idéologique, soit de la soumission aux pressions exercées par le lobby gazier et la Commission européenne.

Certes Mme Agnès Pannier-Runacher a évoqué récemment la possibilité de réduire le coefficient de 2,3 à 1,9 mais le compte n'y est évidemment pas.



Pour le côté positif : la loi n°2025-391 du 30 avril 2025, dite loi DDADUE, qui est une transposition d'une directive européenne sur l'efficacité énergétique, impose un suivi des consommations et des réductions de consommation dans les **bâtiments appartenant à des organismes publics en énergie finale** (et non en **énergie primaire**). C'est un premier pas.

De même, le gouvernement vient enfin de décider, dans un arrêté publié le 27 avril 2025, que **les opérations spécifiques de décarbonation de l'industrie** seront désormais exprimées **en énergie finale**. Cela permettra d'éviter de dégrader la note environnementale d'une industrie qui a investi pour basculer du charbon, du gaz ou du fioul à l'électricité.

Ces évolutions bienvenues renforcent notre position.

PNC-France dans les médias

Quand la technosuite étatique tente un passage en force. A ne pas manquer, l'interview de **François Goulard** dans l'Eclaireur-Alpes, sur le marché de l'électricité qui dysfonctionne complètement. Son intervention, abordant de nombreux sujets, parfois polémiques, est disponible ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=TMq0HMMmKTvk>



Le 27 mars, notre président **Bernard Accoyer**, est intervenu dans le Figaro pour appeler à suspendre la publication du décret sur la PPE3 : « Nous payons le poids de l'idéologie et des lobbies ». Le comportement de l'Élysée est schizophrénique : il veut accélérer le nucléaire qu'il a lui-même affaibli, tout en développant des énergies renouvelables qui nuisent à l'avenir du parc. Mais attention, car ce qui est en jeu, ce sont 300 milliards d'euros sur quinze ans, le prix de l'électricité, la sécurité de l'approvisionnement et l'avenir de notre filière nucléaire ».

Gilbert Moritz, membre actif de PNC-France, a été interviewé par l'Eclaireur sur les rapports France-Allemagne en matière nucléaire. Voir le podcast : ["Les anti-nucléaires disposaient de tous les leviers pour orienter la politique énergétique"](#)



PNC-France reste vigilant face aux infox :

PNC-France veille depuis 2021 à ce que l'information consacrée au nucléaire soit la plus objective possible.

Depuis mars dernier nous avons émis 4 courriers (France Inter, Dauphiné Libéré, France Info TV, Le Figaro). Le courrier à destination du Dauphiné Libéré est relatif à un article en pleine page au bénéfice de Bruno Chareyron, "Directeur Technique de la CRIIRAD", et de son livre "Le nucléaire : une énergie vraiment sans danger ?". Nous avons dénoncé le caractère complotiste de cet article qui met en doute la surveillance des données de radioactivité par les services de l'Etat.

Les trois autres courriers montrent la nervosité des promoteurs des EnRis devant l'actualité qui les malmène : blackout ibérique, report de publication de la PPE3 et évolution des prix de l'électricité annoncée par André Merlin lors du colloque du 10 mars au Sénat. Dans ces situations, le SER (Syndicat des Energies Renouvelables) émet des notes distribuées aux médias qui les reproduisent avec une légèreté coupable. Ainsi Jules Nyssens, président du SER, a disposé d'une heure d'antenne sur France Inter pour réclamer la mise en œuvre au plus vite de la PPE3. Bien sûr, aucun contradicteur n'avait été invité.



Adhésion : pensez à renouveler votre cotisation

<https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/>

